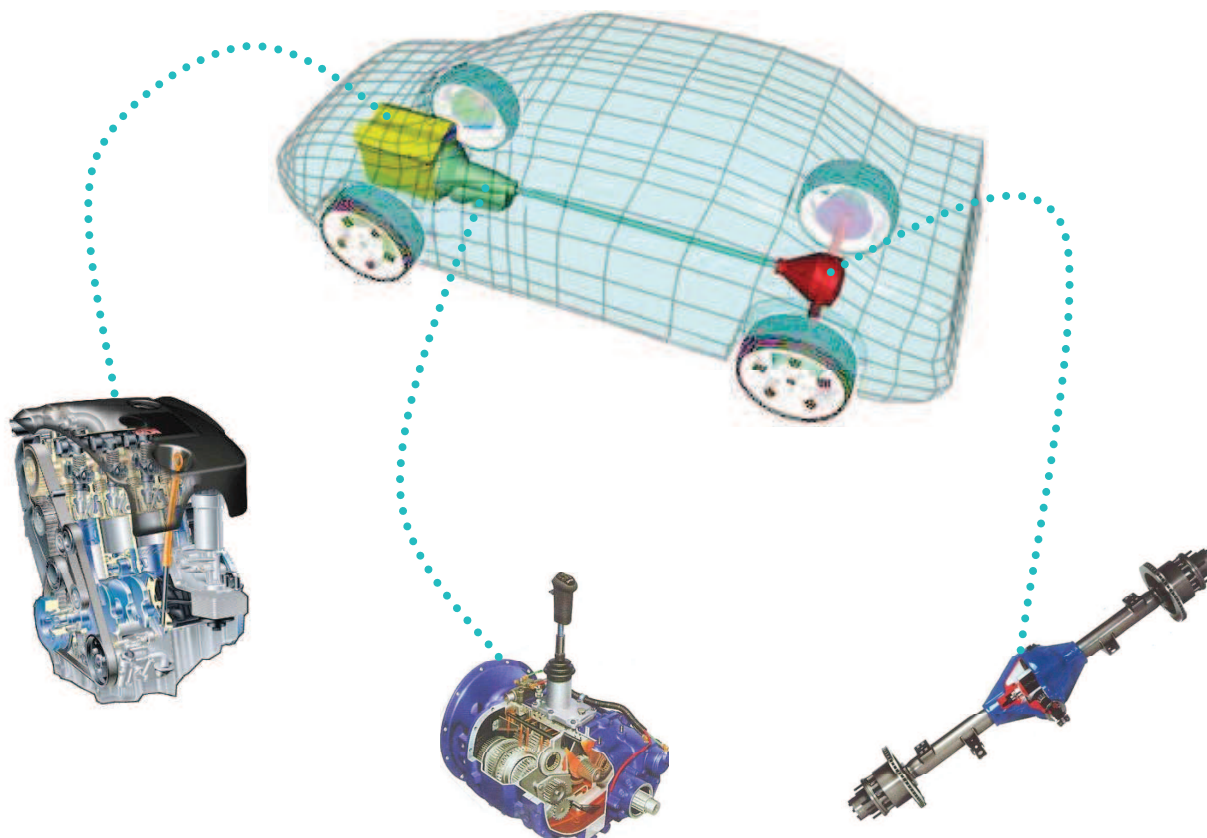


Couverture 3 points

Moteur, boîte de vitesse, pont

Couverture 3 POINTS



Détails de ce que couvre la garantie 3 points

- 1. Moteur :** Vilebrequin, bielles, pistons, cylindres ou chemise, distribution (si elle est la cause de l'avarie), pompe à huile, culasses et joints de culasse, ainsi que tous les dommages mécaniques portant sur le bloc moteur et résultant directement de l'avarie.
- 2. Boîte de vitesse et boîte de transfert (manuelle et automatique):** éléments mobiles de la boîte (pignons, arbres, paliers, roulements, synchrones, circlips, fourchettes de commande) ainsi que tous les dommages mécaniques portant sur le carter et résultant directement de l'avarie.
- 3. Ponts / pont réducteur:** éléments mobiles du pont (pignons, arbres, différentiels, couronnes) pour une utilisation normale, les dommages portant sur le carter résultant de l'avarie.



A l'exception de: l'usure normale, les ingrédients, les petites fournitures, les durites et flexibles, les courroies, câbles et les joints.